

Sur la différence entre le cours de morale et celui de CPC en Fédération Wallonie Bruxelles

Par Catherine Buhbinder, ancienne professeure de morale, nouvelle professeure de CPC,

Parce que j'avais lancé l'idée, comme cela, sur facebook, alors que nous étions, en avril 2016, en pleine réflexion sur l'avenir des cours philosophiques, Pierre Bouillon m'avait pris au mot et accordé une interview dans le journal Le Soir : « Que l'on enterre le cours de morale ! ». J'aurais voulu, effectivement, par un enterrement digne de ce nom, que l'on reconnaisse l'importance de ce cours passionnant et novateur, et que l'on entérine l'idée que, malgré ses contradictions internes, malgré le mépris ou la méconnaissance dont il était l'objet, il renaîtrait sous forme du nouveau « Cours de Philosophie et de Citoyenneté ». Mais, le Gouvernement, plus timoré, a préféré conserver l'ancien et le nouveau, ensemble, couper la poire en deux et notre cours en morceaux ! Cette décision qui est, en réalité, totalement impraticable, voire carrément surréaliste du point de vue de l'organisation concrète de l'école, montre bien la réticence qu'il y a en Belgique, à repenser la place des religions dans la société. Si le gouvernement n'a pas eu tort de voter ce décret, c'est dans la seule mesure où nous ne pourrions plus faire marche arrière ! Mais il faudra, après cette première étape martyre, faire marche avant et passer au plus vite aux 2h de CPC, avec éventuellement des heures de religion facultatives. Nous serons alors à la hauteur des promesses contenues dans ce cours de CPC. Je pense en effet que nous sommes en train d'accoucher en Belgique, non seulement d'un cours « révolutionnaire » et absolument nécessaire pour l'éducation de nos élèves, mais aussi d'une nouvelle articulation de la place des religions, de la laïcité et du pluralisme dans la société belge.

Que la solution actuelle soit impraticable est facile à montrer.

Le bilan de cette première année de CPC (dans l'enseignement secondaire) est tout simplement catastrophique :

- Nous n'avons pu prodiguer une formation de CPC convenable en une seule heure de cours par semaine, et nous en sommes complètement frustrés,
- Les élèves n'ont pas compris pourquoi on les « obligeait » à suivre ce nouveau cours, (comme s'il remplaçait les cours philosophiques), dans la mesure où on gardait, par ailleurs, morale et religion,
- Ils n'ont pas compris la différence entre morale et CPC et n'ont donc pas su choisir entre les deux cours,
- Souvent, ils ont choisi morale, préférant l'original à la copie, ou, pensant qu'il est mieux d'avoir deux échos de quelque chose plutôt qu'un,
- Ils ont alors suivi deux fois le même cours par deux profs différents, et ils ont compris que c'était parfaitement stupide,
- Des rivalités et concurrences se sont créées entre professeurs, de morale et de CPC, car les élèves ont finalement choisi en fonction de la tête du prof, ou entre professeurs de CPC et de religion, car les élèves de religion qui avaient toujours été confinés à la religion ont fait l'expérience d'une heure de CPC,

- On s'est trouvés dans l'impossibilité pratique de préparer nos cours ensemble, de rassembler nos élèves de CPC, morale et religion.

### Quelle différence pouvons-nous entrevoir entre le cours de morale et celui de CPC ?

Que ce soit au niveau des programmes, des contenus, des ambitions, ou de l'engagement, il n'y a aucune différence entre le cours de morale et celui de CPC. Je l'affirme bien fort !

- Au niveau de la question de l'ambition et de l'engagement

Si les cours de morale ont été déclarés « engagés » par la Cour constitutionnelle de mars 2015, ce n'est nullement à cause de leur contenu. Ils ont été déclarés engagés parce qu'ils étaient, dans le cadre du Pacte scolaire, pensés, globalement, comme alternatifs aux cours de religion. Cela a mis la laïcité au même niveau qu'une religion, même si le mouvement laïque (du moins du côté francophone) n'a jamais accepté d'être reconnu comme pouvoir organisateur de ce cours, et ce contrairement aux Églises qui gèrent à la fois l'engagement des professeurs, les programmes et les inspections, au sein de l'école publique. Quoique la laïcité ait pu proposer en guise de valeurs positives ou même d'institutions, la « libre pensée » qui était le crédo sur lequel s'appuyait le cours de morale n'était en aucune façon plus « engagée » que nous ne le sommes aujourd'hui en nous référant au concept de neutralité de 1994. D'ailleurs, il ne nous a jamais été demandé, en tant que professeurs, de faire allégeance à la laïcité. Nous étions simplement diplômés en philosophie. Pour ma part, j'ai toujours souffert que mon cours ne s'adresse pas à tous les élèves ; car cela en faisait un cours facultatif aux yeux de tous, alors que je le concevais comme universel et général. Je n'avais pas à y critiquer les religions, comme je n'avais pas non plus à y prendre des positions politiques. Alors que dans le contexte des cours philosophiques, le cours de morale était, par naissance, un « cours de Rien », cela faisait des années, qu'avec notre audacieuse inspectrice Cathy Legros, puis un Programme révisé par l'apport de la philosophie en 2002, nous y avons construit un cours explorateur et dense, positif et fort apprécié des élèves. Le cours de CPC est gros de toutes ces recherches. Il ne se distingue pas du cours de morale, il en est l'accomplissement.

- Au niveau des programmes

Le nouveau Programme de CPC ne tombe donc pas du ciel avec ses propositions de démarches et ses nouveaux contenus. Certes, son origine est différente de celle qui a présidé à la rédaction du Programme de morale de 2002 qui avait été travaillé par les enseignants réunis autour de Jacques Sojcher, professeur de l'ULB. Le programme de CPC a été l'objet d'un compromis entre universités et a été réalisé dans l'urgence et la confrontation. Mais, cela ne change pas grand-chose à son objectif de faire travailler nos élèves à la fois sur la philosophie et la citoyenneté. Seul le fait que cette ambition ait été quasiment obtenue « à l'arrachée » à toutes les universités réunies constitue une innovation. Les professeurs ont fait

de leur mieux, avec leurs sensibilités philosophiques. Nous, enseignants qui allons l'appliquer, ferons également de notre mieux, avec nos sensibilités et nos engagements. Il s'agira de donner corps à ce que nous faisons déjà, à savoir généraliser l'option philosophique que nous avons déjà explorée de manière plus expérimentale, et continuer à pointer, puis travailler, les problèmes nécessaires et urgents à penser pour vivre ensemble dans la société d'aujourd'hui. En tout état de cause, le Programme de morale de 2002 était sans doute à revoir, malgré la panoplie et la densité de ses propositions. Et le nouveau programme peut nous aider à restructurer nos ambitions et nos cours.

Ceci dit, le nouveau Programme comporte bien des faiblesses et il faudra réfléchir comment l'amender non seulement aujourd'hui, mais dans la durée afin qu'il reste, en effet, branché sur l'actualité de la pensée, sur ce qu'il y a à penser.

Quelques problèmes que j'y relève :

- Une série de thèmes ou de grandes questions n'y paraissent pas. C'est franchement dommage. Mais je pense que l'important à revendiquer soit que nous puissions garder une certaine liberté de l'interpréter ou de le contourner.
- Je pense à la question de l'organisation des échanges, à la notion d'égalité, ou à l'étude du capitalisme. Pour ma part, j'étudie ces questions dans le chapitre sur la « Justice ». Mais, il est évident que je joue sur les mots, car la Justice, ce n'est pas tout à fait le « Juste » !
- Il n'est pas non plus question du Monde ou de la mondialisation, qui comprend notamment les rapports Nord/Sud, le colonialisme, l'impérialisme ou encore la question des migrations actuelles. Là encore, j'étudie ces questions dans une UAA (Unité d'acquis d'apprentissages) intitulée « Pouvoirs et contre-pouvoirs », qui n'a, en réalité, rien à voir !
- Le programme pose la question du « Rapport social et politique à l'Environnement », alors qu'il faudrait, de mon point de vue philosophique, poser la question du rapport de l'homme à la nature et parler d'Anthropocène.
- Il y a des chapitres que je pense trop restreints comme celui de « Bioéthique » que j'élargirais à la notion de « Folies de la raison » ou d'autres trop relativistes comme « Les différents discours sur le monde ».
- Le programme de CPC est conçu en modules fermés sur eux-mêmes à choisir par degrés et non articulés autour d'un fil conducteur ou d'une grande question par année, comme c'était le cas pour le cours de morale. Je pense que cela rendra plus difficile à la fois nos collaborations (nous ne savons pas ce que les élèves auront fait chez d'autres professeurs), mais aussi notre propre liberté (Nous ne serons pas tentés d'imaginer des prolongations et aboutissements de nos propres sujets de leçons). Pour ma part, j'appréciais bien plus les cinq grandes questions qui structuraient le cours de morale et qui sont, en fait les grandes questions kantienne, les questions fondamentales :
  - Qu'est-ce que l'Homme ð l'Anthropologie,

- Suis-je seul au monde ? Dans quelle société je veux vivre ? ð La philosophie politique,
- Qu'est-ce que je tiens pour vrai ? (Que puis-je connaître ?) ð l'Épistémologie ; quel sens je donne à ma vie ? (Que m'est-il permis d'espérer ?) ð La métaphysique

Mais, à vrai dire, je peux très bien organiser les UAA du programme de CPC de manière à retrouver ces grandes questions. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait pour mon livre que j'ai pensé, toute seule, à partir du programme de morale. J'arrivais, en réalité, à un nombre de chapitres équivalents à ceux proposés par nouveau programme et à une structuration qui s'y adapte ou s'y emboîte également presque parfaitement. Ainsi, le nouveau programme m'aide à mettre en perspective mes propres ambitions ou à préciser mes démarches.

### La citoyenneté comme objet de cours

Si beaucoup de personnes se sont étonnées du choix, du Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles, d'appeler ce nouveau cours « Philosophie et Citoyenneté », pour ma part, je m'en réjouis et trouve cette appellation très ambitieuse. J'explique, dans mon livre, qu'elle rejoint une volonté européenne. Je ne reviendrai pas ici sur l'importance de l'enseignement de la philosophie et sur la richesse des nouvelles pratiques de la philosophie avec les enfants, qui n'est plus à démontrer. Mais bien sur cette éducation citoyenne qui est, également, source de malentendus. Il ne s'agit, en effet, pas plus d' « étudier la société », d' « éduquer au civisme », que d' « inculquer le savoir-vivre », c'est-à-dire une sorte de conformisme social. D'une part, cette éducation citoyenne ou civique est revendiquée par les professeurs d'histoire, de géo ou de sciences sociale qui disent qu'ils font de la citoyenneté parce qu'ils étudient la société. De l'autre, cette éducation citoyenne est revendiquée par tous ceux qui aimeraient rendre l'école plus participative ou démocratique. Se disent citoyennes les écoles qui poussent leurs élèves à s'impliquer dans des projets sociétaux, parascolaires, ou qui pratiquent les Conseils d'écoles. Comme pour la philosophie, on affirme que tout le monde pense ou que tout le monde est citoyen et qu'il n'est donc pas nécessaire d'un cours pour apprendre cela !

Il me semble que ce que le vocable « citoyenneté » ajoute est précisément l'idée de travailler sur « l'engagement et la participation ». On participe au groupe classe, à la société, au monde. Il ne s'agit pas seulement d'étudier et de comprendre la société, mais bien de voir comment cette compréhension nous transforme et nous pousse à agir. Il s'agit, en se basant sur l'anthropologie, l'épistémologie, la métaphysique, la sociologie, la politique, l'étude des religions ou du fait religieux et bien sûr la philosophie, de choisir comment on veut vivre ensemble, dans le monde. C'est plus que faire de la philosophie, ou plutôt, c'est une manière d'étayer ce que l'on entend par la philosophie qui pourrait se limiter à une démarche plus académique ou théorique. Edgar Morin, dans un livre rédigé avec l'appui de l'UNESCO considère également que l'éducation à la compréhension, aux incertitudes, aux principes d'une connaissance pertinente, à la condition humaine, à l'identité terrienne ou à l'éthique du genre humain constituent également des savoirs nécessaires pour l'éducation du futur<sup>[1]</sup>.

## La citoyenneté comme nouvelle manière de vivre ensemble en Belgique

Mais, si ce cours de citoyenneté est possible en Belgique, en lieu et place des cours de religion/morale, c'est parce que l'on commence enfin à penser qu'un espace commun est à créer pour vivre ensemble en dehors des clivages religieux, ou plutôt, à la place de ceux-ci, que cet espace doit bel et bien être pensé et instauré, par une éducation scolaire, qui fasse barrière au consumérisme, à l'individualisme, à la violence, voire à la terreur.

Les religions ont longtemps accaparé cet espace d'engagement et de sens, comme si l'on devait toujours et d'abord prendre parti, comme si s'engager était avant tout choisir une famille religieuse. En Belgique, chaque groupe culturel ou religieux est confiné dans sa tradition et ses piliers. Tant que la religion chrétienne était majoritaire, elle supportait le principe du pluralisme parce qu'elle sortait toujours gagnante et pouvait s'imposer. Mais dès lors qu'il y a une multiplicité de religions, le pluralisme, d'une certaine façon, s'annule, parce que l'on ne peut pas faire la place à toutes les nuances et toutes les traditions. Ainsi, il faudrait créer un cours de religion bouddhiste, mais aussi distinguer les chiites des sunnites, proposer un cours de religion sikh, ajouter un cours pour les orthodoxes, et un autre pour les réformateurs dans le judaïsme, etc. Nos élèves, issus souvent de mariages mixtes, peuvent se réclamer de plusieurs religions, et leur foi peut elle aussi évoluer. En réalité, leur intérêt pour les religions est beaucoup plus diffus, et personnalisé. Ils s'intéressent à toutes les religions et surtout à ce qui réunit ou les distingue, ce qui les traverse. Ils se posent des questions sur le sentiment religieux et surtout sur eux-mêmes. La religion n'est plus, comme le dirait Gauchet, un principe d'organisation politique de la société, mais plutôt un principe spirituel dans une société fondée sur l'autonomie et la diversité.

Pour répondre à toutes ces questions d'engagement et d'organisation politique de la société, la laïcité belge est impuissante car elle est coincée dans sa posture d'opposition. Mais, la laïcité à la française ne s'avère pas d'un plus grand secours. En effet, postuler une séparation entre espace privé et espace public n'est pas très confortable. Où s'arrête l'espace privé et où commence l'espace public ? De quels atouts devons nous nous délester lorsque nous rentrons dans l'espace public ? Comment épurer celui-ci des sédiments très subjectifs, des peurs ou habitudes très privées ?

C'est pourquoi, il me semble que nous soyons en passe d'inventer, en Belgique, une alternative plus heureuse à la laïcité et au pluralisme, dont la citoyenneté est le signe : une société post laïque ! Dans une société où toutes les religions sont acceptées, mais aussi freinées mutuellement dans leurs ambitions hégémoniques, dans une société où les religions sont plutôt des histoires et des choix individuels, des formes de spiritualité, des affaires d'opinions, de sensibilité, et aussi d'histoires communes, de groupes de pression sociaux, ou encore d'étude en commun, les religions ne sont plus des affaires « privées », mais bien quelques fondements, parmi d'autres, de l'individualité des membres eux-mêmes multiples et changeants de la société. Nous devons désormais cultiver le multiple plutôt que le simple

pluriel. Et surtout, nous devons néanmoins apprendre comment construire une vie en commun.

Il me semble que c'est bien pourquoi ce cours constitue une promesse. C'est l'accréditation de ce que ce souci du collectif devienne une réalité commune. En somme, l'école reconnaît la tâche énorme de la société toute entière, de se mettre ensemble, et d'agir, et surtout, la nécessité d'inventer !

[\[1\]](#) Les sept savoirs nécessaires pour l'éducation du futur, Edgar Morin, Ed. du Seuil, 1999